



**Communiqué de l'ASBL Point d'appui suite au communiqué officiel
publié par le Diocèse de Liège le 26 mai 2026 intitulé "L'affaire
Germain Dufour : Que savait vraiment le Diocèse de Liège?"**

- 29 mai 2026 -

En tant qu'ASBL engagée dans cette affaire depuis les premiers recueils de témoignages de bénéficiaires et la transmission d'un courrier d'information au procureur du Roi en août 2018, et qui accompagne encore à ce jour des victimes, nous tenons à rectifier certains éléments avancés par le Diocèse de Liège dans son communiqué.

Le Diocèse de Liège déclare avoir pris les premières plaintes au sérieux et avoir invité, à ce moment-là en 2015, les victimes présumées à porter plainte. Or, notre courrier du 29 avril 2015 envoyé, sous les conseils de Monseigneur Jean-Pierre Delville, au Père Bonte, en charge du Vicariat à la Vie consacrée, est resté sans réponse... La relance de l'ancien président de notre ASBL, en 2018, aboutit à une unique entrevue avec un représentant de l'Evêché, l'abbé Raphaël Collinet, en juin 2018, mais ne débouche sur aucune proposition d'action concrète de la part de l'Eglise. L'argument invoqué à l'époque, également repris dans le récent communiqué du Diocèse, est l'inexistence de preuves.

Il nous semble important de préciser que c'est de notre propre initiative que nous avons écrit au procureur du Roi le 1^{er} août 2018 afin de l'informer de faits de mœurs relatés par des bénéficiaires de notre association et commis par Germain Dufour. Face aux témoignages concrets de certains de nos bénéficiaires, il était de notre responsabilité d'agir afin que la Justice se saisisse de l'affaire. Le 7 septembre 2018, le parquet de Liège nous informe que, suite à notre lettre, un dossier a été ouvert et que les premiers devoirs sont en cours. Toujours en 2018, quatre victimes présumées, toutes sans papiers, nous demandent de les accompagner à la police pour témoigner et/ou porter plainte. Nous nous sommes alors assurés auprès des instances judiciaires et policières que les plaignants ne risquaient pas une arrestation en raison de leur situation administrative. Une cinquième victime présumée, également bénéficiaire de Point d'Appui, sera entendue en détention dans un centre fermé. À notre connaissance, trois de ces victimes se sont par la suite portées parties civiles. Il apparaît donc que, malgré les risques

d'arrestation encourus et la lourde charge émotionnelle liée au récit d'abus sexuels, des victimes présumées ont trouvé le courage de se rendre à la police pour dénoncer les faits.

D'après le communiqué du Diocèse de Liège, *“l’Eglise de Liège n’avait pas autorité sur ce moine capucin”*. C’est pourtant un représentant du Diocèse de Liège qui nous rencontrera en 2018 après notre relance. C’est également l’Evêché de Liège qui nous propose une réunion fin 2020 qui, de nouveau, ne débouche sur rien de concret alors que nous sommes informés que des faits d’agressions sexuelles continuent à se produire, ce que nous signalons au parquet par un deuxième courrier. A aucun moment, le Diocèse de Liège ne nous a suggéré de contacter le supérieur hiérarchique de Germain Dufour au sein de l’ordre des Capucins.

Début 2021, nous apprenons que le dossier a été confié à un juge d’instruction. Fin février 2023, nous sommes informés que la juge d’instruction chargée du dossier est sur le point de communiquer le fruit de son instruction au procureur du Roi afin qu’il prenne position sur les suites à réserver à cette affaire. Une fixation devant la Chambre du conseil devait suivre et aurait pu renvoyer Germain Dufour devant le Tribunal correctionnel. Le 09 mars 2023, Germain Dufour décède, entraînant malheureusement l’extinction de l’action publique. Contrairement aux affirmations du Diocèse dans son communiqué, l’affaire n’a par conséquent pas fait l’objet d’un classement sans suite. Il semble au contraire que la Justice ait pris très au sérieux les plaintes formulées à l’encontre de Germain Dufour.

Nous sommes en 2026, onze ans après les premières dénonciations et le sujet est relancé par la publication de l’enquête de Médor parue le 4 septembre 2025¹ et par le témoignage public d’un ancien sans-abri, victime de Germain Dufour, qui constate que *“beaucoup étaient d’ailleurs au courant de cette affaire et, pourtant, ils n’ont pas bougé”*.

Nous déplorons profondément l’inertie de l’Eglise qui n’a pas réagi en temps utile, malgré les informations que notre ASBL lui avait communiquées, et qui continue à entretenir une attitude floue sur sa responsabilité, oscillant constamment entre un semblant de prise en charge de l’affaire et le fait de se dédouaner en affirmant que Germain Dufour n’était pas sous son autorité.

Point d'Appui ASBL

Rue de Steppes, 22 A - 4000 Liège

+32 4 227 69 51 - info@pointdappui.be - www.pointdappui.be

¹ <https://medor.coop/magazines/medor-n40-automne-2025-campagne-10-ans-impro-participation/enquete-germain-dufour-justice-agression-sexuelle-temoignages-liege/?full=1>